

❶ **Penser à remplir le dossier d'inscription du PAJ + son Règlement intérieur avant les inscriptions du 13 Octobre**, il est à disposition au pôle jeunesse ou sur le site [www.beaucevaldeloire.fr](http://www.beaucevaldeloire.fr)., rubrique « Vivre », puis « Télécharger les docs utiles »

Avec pièces à fournir : Assurance civile ou extrascolaire, photocopie des vaccins (DTP) à jour, 1 photo, Brevet de natation (si possible) et l'adhésion de 10€ pour les jeunes de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire\*

\*Autainville, Avaray, Baigneaux, Beauvilliers, Boisseau, Briou, Conan, Concriers, Courbouzon, Cour sur Loire, Épiais, Josnes, La Chapelle Saint Martin en Plaine, La Madeleine-Villefrouin, Le Plessis-l'Échelle, Lestiou, Lorges, Marchenoir, Maves, Mer, Muides, Mulsans, Oucques, Rhodon, Roches, Sainte-Gemmes, Saint-Léonard-en-Beauce , Séris, Suèvres, Talcy, Vievy-le-Rayé, Villeneuve-Frouville et Villexanton.

## ❷ **Attention : changement d'horaires pour les inscriptions**

Les Inscriptions auront lieu : **le SAMEDI 13 Octobre de 10h à 13h** avec distribution de tickets numérotés par jeune ou parent (avant l'ouverture).